



**ALGERIE TELECOM EPE/SPA**  
**Au Capital Social de 115 000 000 000 DA**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Annaba**  
**Sous-Direction Fonctions Support**  
**Département Achats et Logistique**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° 12/AT/DO23/SDFS/DAL/2024**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la Direction Opérationnelle des Télécommunications Annaba pour : **La conclusion de contrat d'adhésion portant sur des Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution en cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser**

**Éligibilité des candidats**

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien et titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109214 » intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques »

Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie (01) ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS ANNABA**  
**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**BOULEVARD BOUZERED HOCINE- ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de cinq mille dinars algériens (**5.000 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N° **001 00482 0300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- D'un dossier administratif
- 2- D'une offre technique
- 3- D'une offre financière

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant les mentions : « Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

**Algérie Télécom EPE/SPA**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications Annaba**



**ALGERIE TELECOM EPE/SPA**  
**Au Capital Social de 115 000 000 000 DA**

**Adresse : Boulevard Bouzered Hocine Annaba**

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° 12/AT/DO23/SDFS/DAL/2024**

**« La conclusion de contrat d'adhésion portant sur des Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution en cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser »**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à partir de la date de parution du présent avis dans la presse.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.